



## AVANT-PROJET DE BUDGET DE L'ETF

### Stratégie politique annuelle de l'ETF

La Fondation européenne pour la formation (ETF) est une agence spécialisée de l'Union européenne (UE) basée à Turin (Italie).

L'ETF<sup>1</sup> fournit conseils et assistance à la Commission européenne et aux 29 pays partenaires<sup>2</sup> pour la réforme des politiques de développement du capital humain dans le cadre des instruments de relations extérieures de l'Union européenne<sup>3</sup>. Elle aide les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel de capital humain à travers la réforme des systèmes d'enseignement et de formation et des marchés du travail dans le contexte de la politique des relations extérieures de l'UE.

L'ETF offre ses services à un éventail de parties prenantes et de clients qui ont des intérêts partagés dans la contribution que le développement du capital humain peut fournir aux objectifs d'assistance extérieure de l'UE. Ces parties prenantes incluent les institutions européennes telles que la Commission européenne, le Parlement européen, les agences européennes apparentées et les délégations de la CE, et les parties prenantes politiques dans les pays partenaires. L'ETF collabore également avec la communauté internationale des donateurs pour l'échange d'informations et des enseignements tirés dans le domaine de l'assistance.

La stratégie politique annuelle de l'ETF est guidée par ses perspectives à moyen terme (PMT)<sup>4</sup>. Celles-ci décrivent les priorités et actions que la Fondation suivra au cours de la période 2007-2010 afin de soutenir la réforme des ressources humaines dans les pays partenaires dans le contexte de l'enseignement et de la formation, et dans celui du développement des marchés du travail dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

---

<sup>1</sup> L'ETF a été instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil portant création d'une Fondation européenne pour la formation dans le but de contribuer au développement des systèmes d'enseignement et de formation dans les pays partenaires de l'UE.

<sup>2</sup> Ces pays sont les suivants: Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Égypte, ancienne république yougoslave de Macédoine, Géorgie, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kosovo (RCSNU n°1244), Kirghizstan, Liban, Moldova, Monténégro, Maroc, Russie, Serbie, Syrie, Tadjikistan, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan et Cisjordanie et Bande de Gaza.

<sup>3</sup> Les programmes d'assistance extérieure de l'UE aident les économies en développement et émergentes à atteindre le développement économique et social durable par le biais d'une plus grande intégration dans l'économie mondiale et la réduction de la pauvreté. L'ETF apporte un soutien au titre de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEPV) et l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD).

<sup>4</sup> Les perspectives à moyen terme se fondent sur des informations extraites de trois sources politiques principales: 1) les instruments des relations extérieures du cycle de programmation 2006-2013: IAP, IEPV et ICD; 2) le nouveau règlement du Conseil prévu concernant l'ETF, et 3) la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social concernant la Fondation européenne pour la formation, COM(2006) 832 final, du 19 décembre 2006.

Les activités de l'ETF à moyen terme (2007-2010) sont organisées en trois grands axes d'action qui couvrent:

1. le soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation, en s'efforçant de:
  - contribuer au processus d'élargissement de l'UE par la modernisation et la réforme du système éducatif, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels;
  - contribuer à la prospérité et au développement des pays voisins de l'Union européenne par la coopération et le partenariat au niveau de la conception et la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources humaines;
  - contribuer au développement dans le domaine du capital humain en Asie centrale;
  - soutenir la formulation de politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage;
2. la communication globale sur les activités, les produits et services de l'ETF; et
3. l'apprentissage organisationnel: renforcement des connaissances et des systèmes de l'ETF en vue d'appuyer l'assistance communautaire.

## Priorités

Les priorités de l'ETF sur la période 2007-2010 consistent notamment à soutenir la programmation de la Commission européenne et à renforcer les capacités des pays candidats à l'adhésion à l'UE et d'un certain nombre de pays et territoires<sup>5</sup> bénéficiant d'une assistance par le biais de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) et de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP).

Le soutien apporté par l'ETF aux pays restants au titre des instruments d'assistance extérieure sera principalement fourni par le partage d'informations (notamment la diffusion aux niveaux transnational et régional), la collecte de renseignements politiques et l'intégration des pays partenaires dans les réseaux de l'ETF.

Dans les pays où il existe une demande spécifique d'assistance de la part de la Commission ou des délégations de la CE, l'ETF offrira également ses conseils stratégiques et son soutien. De plus, l'ETF fournira aussi des conseils permanents et un soutien de renforcement des capacités aux républiques d'Asie centrale concernées par l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD).

En tant qu'agence de l'UE, l'ETF suivra également les priorités de la présidence de l'UE et le contexte politique et institutionnel en évolution de l'Union européenne, notamment tout impact sur le rôle et les services que la Commission attend de ses agences. À cet égard, l'ETF veillera à ce que son savoir-faire soit mis à la disposition de la Commission européenne afin de soutenir les initiatives politiques concernant une large contribution de l'Union européenne à la société européenne, à la sécurité et à la transparence, ainsi qu'aux grands problèmes internationaux tels que la mondialisation et le développement durable.

Les objectifs de l'ETF et les résultats escomptés consisteront à garantir que d'ici fin 2010:

- des informations, analyses et conseils stratégiques en matière de développement du capital humain dans le contexte de l'assistance extérieure de l'UE auront été fournis aux pays partenaires;

---

<sup>5</sup> Les pays autres que les pays candidats qui bénéficient d'une aide prioritaire de la part de l'ETF sont les suivants: Arménie, Azerbaïdjan, Égypte, Jordanie, Kosovo ((RCSNU n°1244), Maroc et Ukraine.

- les capacités des parties prenantes des pays partenaires auront été renforcées pour qu'elles puissent apporter une contribution à des secteurs plus pertinents de l'enseignement et de la formation;
- l'échange d'informations et d'expériences aura été facilité entre les donateurs engagés dans la réforme des ressources humaines dans les pays partenaires;
- le conseil en stratégie politique et les analyses de la programmation auront amélioré l'efficacité et la pertinence des programmes d'aide communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain; et
- les activités de communication et de création de réseaux auront permis de diffuser les enseignements politiques appropriés entre les États membres et les pays partenaires et parmi les pays partenaires, et favorisé l'implication des pays partenaires dans les politiques et programmes de l'UE.

## Activités de l'ETF en 2009

La Commission européenne a proposé une refonte du règlement fondateur de l'ETF<sup>6</sup> qui devrait être en place pour le programme de travail 2009. Cette refonte se justifie par la nécessité d'aligner les fonctions de l'ETF sur deux grandes évolutions récentes concernant, d'une part, les politiques de l'UE en matière d'éducation et de formation et, d'autre part, les politiques de l'UE en matière d'assistance extérieure.

Ce règlement de refonte suit l'évolution de la politique de l'UE en plaçant l'enseignement et la formation professionnels dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, qui suppose une vision holistique dans laquelle l'éducation et la formation couvrent les différents sous-secteurs de l'éducation<sup>7</sup>, ainsi que leurs liens avec le marché du travail.

Le règlement de refonte inscrit également les activités de l'ETF dans le cadre de la démarche axée sur les politiques suivie en matière d'assistance extérieure par l'instrument d'aide de préadhésion (IAP), l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) et l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD). Ces nouveaux instruments accordent davantage d'importance au soutien aux pays partenaires dans la définition et la mise en œuvre de stratégies alignées sur les priorités politiques nationales qu'à la mise en place de projets techniques spécifiques. Ils constituent un nouveau pas vers une aide extérieure régie par des politiques plutôt que par des programmes, et ce dans une perspective sectorielle. Porteur de clarté, le règlement de refonte approuve la pratique grandissante consistant à établir un lien entre l'éducation et le développement socioéconomique du marché du travail, les migrations, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale.

2009 sera la première année complète de fonctionnement de l'ETF dans le cadre du règlement de refonte. L'ETF exercera alors ses fonctions en vertu d'un domaine de compétence thématique élargi et accordera une plus grande importance au renforcement des capacités et au soutien stratégique que par le passé. Comme l'exigent les nouveaux instruments d'assistance extérieure et la perspective plus large de l'éducation, les activités de l'ETF seront axées sur un ensemble plus complexe de prestations<sup>8</sup> couvrant:

- une participation plus active des parties prenantes locales et nationales dans les pays partenaires;

---

<sup>6</sup> Bruxelles, COM (2007) 443 final du 25.7.2007.

<sup>7</sup> Parmi ces sous-secteurs figurent l'enseignement supérieur, la formation professionnelle permanente et l'éducation communautaire.

<sup>8</sup> COM (2007) 43 final, point 5.3.4 «Prestations attendues».

- un recentrage sur les pays conformément au caractère bilatéral des plans d'action de l'IEVP (pays voisins) et des documents de programmation indicative pluriannuelle de l'IAP (pays en phase de préadhésion);
- un plus large éventail de services à la Commission, comprenant l'analyse, le soutien à la programmation, les rapports et le soutien au cycle du projet au niveau de l'apprentissage tout au long de la vie plutôt que du sous-secteur de la formation professionnelle;
- l'examen et l'analyse des stratégies de développement du capital humain au niveau du secteur de l'éducation plutôt que de la formation professionnelle;
- le développement des compétences pour favoriser le déploiement des effectifs de l'ETF dans tout le secteur de l'éducation;
- l'approfondissement des activités de recherche-action de l'ETF dans tout le secteur de l'éducation.

En 2009, l'ETF ne réalisera pas de nouvel investissement dans la gestion des projets Tempus et les services d'assistance technique. La phase actuelle du programme Tempus (Tempus III) a expiré fin 2006 et, comme indiqué dans les perspectives à moyen terme 2007-2010 de l'ETF, la gestion de l'assistance technique Tempus devrait être rapatriée de l'ETF vers l'agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», à Bruxelles. L'ETF suppose qu'elle ne participera pas à l'administration du programme Tempus et que les engagements existants générés par les activités Tempus antérieures seront rapatriés dans leur intégralité à Bruxelles d'ici la mi-2008.

## **Soutien à la réforme de l'enseignement et de la formation en 2009**

En 2009, l'ETF poursuivra la démarche de recentrage sur les pays adoptée en 2007-2008. Les plans nationaux de mise en œuvre énonceront les objectifs stratégiques visant à soutenir les mesures d'aide à la réforme dans les pays partenaires. Un nombre limité de projets thématiques ou régionaux seront mis en place. Ces projets seront destinés à apporter des conseils en stratégie politique fondés sur l'expérience, à contribuer à la future programmation de l'UE et à soutenir les pays. Sur la période 2009-2010, il s'agira essentiellement de continuer à soutenir les cadres de qualifications, la contribution de l'apprentissage tout au long de la vie à la flexibilité et à la sécurité du marché du travail, ainsi que la participation des femmes sur le marché du travail.

L'ETF soutiendra la réforme de chaque pays conformément aux objectifs de ses perspectives à moyen terme. Elle s'efforcera de renforcer son soutien aux décideurs politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation et dans les domaines connexes relatifs au marché du travail, en cherchant plus particulièrement à:

- i. améliorer la capacité du développement du capital humain à contribuer à la croissance économique;
- ii. aider les pays à maximiser les possibilités offertes par les instruments d'assistance extérieure de la Communauté.

L'ETF soutiendra la formulation de politiques bilatérales dans les pays partenaires en adoptant en matière d'analyse stratégique et de renforcement des capacités des approches faisant appel à des outils tels que l'évaluation des stratégies de développement du capital humain et de la mise en œuvre des approches stratégiques, l'apprentissage entre pairs, et des analyses entre les pays partenaires eux-mêmes et entre les pays partenaires et l'UE. Cela permettra également d'établir des liens plus étroits avec les priorités et les modalités de l'assistance communautaire. Cet investissement bilatéral renforcera les réseaux nationaux de parties prenantes qui sont indispensables aux processus de réforme et à l'aboutissement des investissements communautaires en termes d'assistance.

Toutes les actions en cours qui soutiennent l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) se poursuivront en 2009. Des initiatives bilatérales en rapport avec les priorités des pays partenaires et de la Commission seront mises en œuvre pour soutenir les stratégies nationales de l'ETF en matière d'analyse stratégique, de renforcement des capacités (évaluations du développement du capital humain, etc.), d'apprentissage entre pairs et d'évaluation par les pairs dans les domaines politiques sélectionnés avec le pays. Il s'agira notamment d'accroître la contribution de l'enseignement et de la formation à la cohésion sociale, à l'employabilité et à la diffusion du programme «Éducation et formation 2010» de l'UE.

Dans la région voisine de l'UE (concernée par l'IEVP), conformément aux déclarations de la Commission concernant sa contribution au renforcement de la politique européenne de voisinage<sup>9</sup>, en 2009, l'ETF renforcera son soutien aux services de l'UE dans la définition et la mise en œuvre des politiques extérieures, en contribuant plus largement au cycle des projets et en approfondissant son engagement à l'égard de cette région en matière de renforcement des capacités des pays partenaires et en ce qui concerne leur appropriation de la définition, de la mise en œuvre et du suivi de la réforme des systèmes de développement du capital humain. Ce faisant, l'ETF répondra également aux demandes de la Commission appelant à promouvoir les transferts de connaissances et d'expériences de façon à contribuer à la réforme dans les pays partenaires, ainsi qu'à faciliter l'apprentissage politique entre les pays partenaires couverts par l'IEVP<sup>10</sup>. De plus, conformément à la communication de la Commission européenne intitulée «La synergie de la mer Noire – une nouvelle initiative de coopération régionale»<sup>11</sup> ainsi qu'à sa communication de décembre 2007 intitulée «Une politique européenne de voisinage forte», l'ETF encouragera la coopération régionale avec les régions euro-méditerranéenne et de la mer Noire.

Afin de soutenir l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD), les services à la Commission devraient augmenter, de même que les nouvelles actions destinées à soutenir les cadres nationaux de qualification, les stratégies établissant un lien entre l'éducation et la réduction de la pauvreté, ainsi que les initiatives bilatérales en matière de stratégie politique et de travail en réseau (évaluations du développement du capital humain, apprentissage entre pairs, évaluation par les pairs, etc.), conformément aux priorités de l'UE et des pays partenaires et aux plans nationaux de l'ETF. La Fondation apportera également son soutien à l'initiative pour l'éducation en Asie centrale menée par la Commission.

Par le biais de son programme d'innovation et d'apprentissage, l'ETF poursuivra ses activités de recherche-action dans trois domaines liés au développement du capital humain (compétitivité, égalité entre les femmes et les hommes et flexicurité) et développera les évaluations du développement du capital humain afin de favoriser l'appropriation du processus de réforme par les pays partenaires. Trois autres projets de recherche-action seront lancés en 2009 pour définir, d'une part, des approches quant à la contribution que le développement du capital humain peut apporter à la cohésion et à l'employabilité et, d'autre part, des approches sectorielles.

---

<sup>9</sup> Bruxelles, COM (2006) 726 final du 4 décembre 2006, p. 7.

<sup>10</sup> D'après les propositions contenues dans la communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen relative au renforcement de la politique européenne de voisinage – COM (2006) 726 final du 4 décembre 2006. Document officieux de la Commission sur la politique européenne de voisinage.

<sup>11</sup> Bruxelles, COM (2007) 160 final du 11.04.2007.

## **Communication globale sur les activités, les produits et services de l'ETF**

En 2009, les activités de communication de l'ETF promouvriront la contribution de la Fondation au développement des ressources humaines dans les économies en transition dans le contexte des programmes de relations extérieures de l'UE.

L'ETF se veut être une organisation qui communique efficacement à tous les niveaux. Sa communication assure la promotion interne et externe de ses objectifs, activités et résultats et contribue au développement et à la reconnaissance de la Fondation en tant que centre d'expertise dans le domaine du développement des ressources humaines.

Pour être fructueuses, les activités d'information et de communication de l'ETF sont variées, visibles, proactives, régulières et transparentes. L'ETF vise à se démarquer en tant qu'organe de l'UE ouvert aux décideurs politiques, aux autorités, aux organisations et au grand public. Elle doit participer activement au débat international et s'assurer que les informations qu'elle recueille à des fins de publication sont mises à la libre disposition de la l'Union européenne, de ses États membres, des pays partenaires et de toutes les autres parties intéressées.

Dans le courant de l'année, les activités de communication de l'ETF se concentreront sur:

- la promotion du règlement de refonte qui devrait entrer en vigueur au cours du second semestre 2008;
- la diffusion des résultats des activités de l'ETF dans les pays partenaires, ainsi que la facilitation du débat parmi les parties prenantes et les principaux acteurs;
- la distribution d'informations faisant autorité en matière de développement des ressources humaines aux décideurs politiques, aux praticiens et aux parties prenantes;
- la contribution active au débat international sur la réforme dans les pays en transition;
- la promotion et le maintien de l'identité sociale de l'ETF;
- l'information des principales parties prenantes en ce qui concerne ses activités, ses initiatives et ses contacts.

L'unité «Communication» de l'ETF étudiera également de nouvelles méthodes de communication en vue d'améliorer les supports traditionnels (publications et présentations, notamment) en utilisant davantage de matériels interactifs et audiovisuels.

## **Apprentissage organisationnel: renforcement des connaissances et des systèmes de l'ETF en vue d'appuyer l'assistance communautaire**

En 2009, l'ETF poursuivra l'adaptation de ses opérations au paysage institutionnel des nouveaux instruments d'assistance extérieure, en tenant compte des recommandations formulées par la Commission dans sa communication de décembre 2006 sur l'ETF<sup>12</sup>. Ceci garantira un lien plus étroit entre les actions pilotes de l'ETF et les actions à plus grande échelle financées par l'UE ou les actions qui pourraient être financées par d'autres donateurs.

En même temps qu'elle établit clairement, en son sein, sa position et son rôle en tant que centre européen d'expertise, l'ETF va mettre en œuvre son nouveau modèle organisationnel, comprenant son cadre de gestion des ressources humaines, continuer de peaufiner ses systèmes d'évaluation des performances du personnel, ses plans de développement du

---

<sup>12</sup> Bruxelles, COM (2006) 832 du 19.12.2006.

personnel et sa politique de recrutement, et mettre en place des mesures de formation spécifiques conçues dans le but de renforcer les capacités de développement politique et de soutenir les approches fondées sur les programmes sectoriels de l'UE.

Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme visant à renforcer ses capacités en tant qu'organisation centrée sur l'apprentissage par la gestion et le développement des connaissances, l'ETF déploiera des systèmes d'audit et d'information de gestion révisés ainsi que des outils de comptabilité et de contrôle financier répondant à l'évolution de sa mission et de l'environnement technologique et réglementaire de l'administration publique européenne. Pour 2009, les principaux éléments concernent l'entrée en vigueur d'un règlement financier révisé et la mise en place du système de contrôle des flux financiers (comptabilité d'exercice).

En 2009, l'ETF continuera également de surveiller les liens entre ses PMT, son programme de travail annuel et l'impact sur les pays partenaires. En 2009, des liens plus visibles seront développés entre les actions de l'ETF dans son environnement opérationnel et le contexte politique fourni par la Commission européenne, notamment en contribuant à l'évaluation de la dimension extérieure des politiques de l'UE dans le domaine de l'éducation réalisée par la Direction générale de l'éducation et de la culture et en examinant le lien entre le cadre européen de qualification et les cadres nationaux des systèmes des pays partenaires. Cette approche impliquera le renforcement des systèmes de surveillance de l'ETF tels que les audits, évaluations et appréciations aux fins de garantir la collecte plus systématique d'informations sur le programme du pays pour soutenir les décisions au niveau organisationnel. Le cycle de planification et de rapport de l'ETF se concentrera sur l'impact de ses travaux afin de garantir la réalisation de ses objectifs stratégiques et la fourniture des résultats escomptés de ses perspectives à moyen terme.

# Note explicative concernant l'avant-projet de budget 2009 de l'ETF

## Introduction

La refonte proposée du règlement fondateur de l'ETF a été élaborée pour satisfaire aux obligations qui incombent à l'ETF en vertu des nouveaux instruments d'assistance extérieure et pour assurer la compatibilité avec la programmation financière<sup>13</sup>. L'avant-projet de budget 2009 soutient ce cadre et se fonde sur une dotation de 19 873 000 euros en provenance du budget des Communautés européennes telle que prévue dans la perspective à moyen terme de l'ETF 2007-2010<sup>14</sup> et dans l'exposé de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses de l'ETF pour 2009<sup>15</sup>.

Le montant de 19 873 millions d'euros représente une hausse de 10,5 % par rapport à 2008<sup>16</sup>.

Le budget 2009 reflète l'adaptation sur le plan organisationnel et opérationnel que nécessitent la refonte du règlement et les nouveaux instruments d'assistance extérieure<sup>17</sup>. Les activités de l'ETF seront orientées vers la mise en œuvre d'un ensemble plus complexe de réalisations pour les pays partenaires et la Commission. Il s'agira notamment d'apporter aux pays une assistance plus étroite et à plus long terme que dans le cadre des programmes d'assistance et de la réglementation antérieurs, ainsi que d'améliorer l'élaboration et la diffusion des cours à la Commission et de s'engager plus avant dans les réseaux nationaux et internationaux.

En 2009, l'ETF se concentrera sur le domaine de compétence thématique élargi de l'apprentissage tout au long de la vie et accordera une plus grande importance au renforcement des capacités et au soutien stratégique que par le passé. De même, l'ETF devra soutenir les pays partenaires dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de stratégies répondant aux priorités politiques nationales, plutôt que fournir une assistance technique spécifique. Ceci illustre bien la tendance à laisser de plus en plus la place au soutien politique plutôt qu'à l'assistance aux projets qui prévaut actuellement dans l'aide internationale et dans l'approche fondée sur les programmes sectoriels de l'UE.

La subvention de l'ETF est à un niveau conforme au récapitulatif des ressources présenté dans les perspectives financières de la Commission contenues dans le règlement de refonte.

Perspectives financières 2008-2013 de l'ETF (en millions d'euros) <sup>18</sup>					
2008	2009	2010	2011	2012	2013
17 984	19 872	20 271	19 528	19 918	20 317

Conformément aux recommandations formulées par la Commission concernant l'ETF suite à l'évaluation externe menée en 2006<sup>19</sup>, le budget 2009 permettra à la Fondation d'éviter de

<sup>13</sup> COM (2007) 443 final, point 4.1.2.

<sup>14</sup> (Document 06-026 du conseil de direction de l'ETF)

<sup>15</sup> (Document 07-029 du conseil de direction de l'ETF)

<sup>16</sup> Le budget 2008 de l'ETF a été réduit en raison des retards dans l'approbation du règlement de refonte. Le règlement de refonte devrait être approuvé en 2008.

<sup>17</sup> Bruxelles, COM (2006) 832 final du 19.12.2006

<sup>18</sup> COM (2007) 443 final, point 4.1.1 «Récapitulatif des ressources», ETF-GB-07-012: annexe 1.

reporter ses objectifs et de s'adapter à sa première année complète d'activité dans le cadre de son domaine de compétence élargi concernant le développement du capital humain.

Au cours de l'année, l'ETF augmentera ses investissements en matière de soutien stratégique et de renforcement des capacités des pays partenaires. Le soutien à la programmation et au cycle du projet sera également renforcé pour répondre aux exigences de la nouvelle génération de politiques et instruments des relations extérieures de l'UE.

La contribution de l'ETF à ces politiques n'est pas pleinement réalisable dans le cadre du règlement actuel qui maintient une approche de la gestion des projets semblable à celle des programmes TACIS, PHARE, CARDS et MEDA et une démarche ciblée sur la formation aux fins d'une utilisation immédiate des compétences au profit du marché du travail et non pas inscrite dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. À cet égard, le changement de profil des effectifs de l'ETF, en cours depuis 2006 et tendant à obtenir qu'ils ne se consacrent plus à des fonctions de gestion de projets mais se spécialisent en analyses et conseils stratégiques, se poursuivra en 2009.

- Utilisant le système d'établissement du budget par activité introduit dans les perspectives à moyen terme, l'ETF visera à investir 70 % de la subvention dans les activités opérationnelles, soit un pourcentage semblable aux années précédentes, tandis que 30 % seront affectés aux dépenses de communication et de fonctionnement.
- Le fait que le règlement de refonte prévoit que la mission de l'ETF est de contribuer à l'amélioration de l'éducation et de la formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie ainsi qu'à des questions connexes relatives au marché du travail nécessitera également des investissements en termes de développement des capacités, aussi bien en ce qui concerne les systèmes de gestion des connaissances que les systèmes de ressources humaines. L'ETF entend répondre à ce besoin en consolidant la stratégie de développement des ressources humaines mise en place en 2007-2008, en mettant en pratique les enseignements tirés du cycle de projets d'innovation et d'apprentissage et en exploitant les évaluations et les retours d'informations des services de la Commission et des réseaux de parties prenantes de l'ETF. Le développement des capacités est soutenu par toutes les activités de l'ETF et est estimé à 15 % des investissements réalisés à partir du chapitre 31.
- L'ETF rétablira également ses investissements en matière d'évaluation, de suivi et d'audit externe aux niveaux établis au cours de la période 2003-2007<sup>20</sup>.
- L'adoption d'un nouveau système financier (comptabilité d'exercice) a été envisagée pour 2009.

La répartition proposée des dépenses entre les trois principaux titres budgétaires (personnel, matériel et dépenses directement liées aux projets) est présentée en annexe. En outre, certaines dépenses affectées seront ajoutées au budget à un stade ultérieur pour intégrer d'autres fonds gérés par l'ETF (projets que l'ETF met en œuvre au nom de la Commission ou des États membres).

---

<sup>19</sup> Bruxelles, COM (2006) 832 final du 19.12.2006.

<sup>20</sup> Il s'agit notamment des audits sur les systèmes internes, conformément au titre 1, et des audits et évaluations sur les activités de l'ETF, conformément au titre 3.

# Commentaires spécifiques concernant le budget 2009 de l'ETF

## **Titre I (dépenses concernant les personnes liées à la Fondation):**

Le tableau des effectifs 2009 reflète la consolidation (en cours depuis 2006) du profil de compétences du personnel de l'ETF. Le règlement de refonte réduit l'accent mis sur les fonctions de gestion de projets dans le domaine de la formation professionnelle et crée la nécessité de renforcer les compétences en matière de développement des capacités et d'analyse stratégique dans le domaine du développement des ressources humaines dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Cette transition s'inscrit dans le cadre d'un ensemble d'adaptations prévues par la communication de la Commission sur l'ETF<sup>21</sup> suite à l'évaluation externe menée en 2006. Comme l'indique le règlement de refonte proposé, «l'élargissement du domaine de compétence thématique ainsi que l'accent mis sur des tâches d'information et d'analyse stratégique (parallèlement à une réduction de la gestion de projets à partir de 2008) devraient entraîner un accroissement de la charge de travail, qui devrait se traduire par un important investissement de la Fondation en formation et en qualification du personnel»<sup>22</sup>.

L'augmentation globale du titre 1 en 2009 est principalement due aux hausses des frais de personnel résultant des dispositions du statut, tels que les indemnités et les dépenses à caractère socio-médical, et à la situation plus stable de l'ETF. Cette situation fera baisser l'indice de rotation du personnel (le taux de rotation élevé lié aux activités Tempus prendra fin en juin 2008, et le nouveau mandat devrait avoir été adopté d'ici la fin 2008).

Pour répondre aux exigences du règlement de refonte, tous les postes disponibles dans le tableau des effectifs<sup>23</sup> seront pleinement exploités, soit 96 postes jugés valoir 93 équivalents temps plein (EPT) en raison d'emplois à temps partiel, de congés parentaux et d'éventuelles non-concordances entre les départs et les arrivées de personnel. En 2008, le nombre d'EPT (85) a enregistré une baisse significative en raison de la fin de Tempus. Le tableau des effectifs contenu dans l'avant-projet de budget 2009 tient également compte des recrutements et des frais liés au changement de profil du personnel.

## **Titre II (immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement):**

S'agissant du titre 2 (immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement), l'ETF devra faire face à l'obligation de réattribuer plusieurs contrats de service actuellement confiés à Villa Gualino, ce qui pourrait faire augmenter les dépenses (hausse de frais de maintenance liée au vieillissement des infrastructures, qui pourraient nécessiter d'importants travaux d'entretien (toiture, intégrité des bâtiments, etc.), hausse escomptée du coût de l'énergie/des services publics et contrôle du système téléphonique interne). Une autre hausse est liée à l'adoption prévue de la comptabilité d'exercice, avec les frais que cela suppose (contrat de niveau de service avec la DG Budget, examen et adaptation des systèmes actuels). Par ailleurs, pour ce qui concerne les systèmes d'information, l'adoption du règlement de refonte risque de générer de nouveaux besoins en technologies de l'information. En outre, afin de déployer l'expertise de l'ETF à l'appui des pays partenaires

---

<sup>21</sup> Bruxelles, COM (2006) 832 final du 19.12.2006.

<sup>22</sup> Bruxelles, COM (2007) 443 final du 25.07.2007.

<sup>23</sup> Le tableau des effectifs ne couvre que les fonctionnaires et les agents temporaires. Le personnel des autres catégories, à savoir les experts nationaux détachés, les intérimaires, les stagiaires et les agents contractuels, est inclus dans le montant de la subvention. Voir les articles 111 et 152.

dans le cadre du règlement de refonte, il sera nécessaire de mettre en œuvre de nouvelles technologies<sup>24</sup> d'information pour soutenir des missions spécifiques.

### **Titre III (dépenses résultant de l'exercice de missions spécifiques):**

Ce titre a augmenté dans le cadre du règlement de refonte: rétablissement des activités de communication (chapitre 30) (réduites de manière significative en 2008) au niveau de 2007 et augmentation des dépenses liées aux publications institutionnelles, au site web, à la promotion et aux médias.

Le budget consacré aux activités opérationnelles (chapitre 31) comprend des ressources supplémentaires afin de soutenir l'engagement de l'ETF en matière de contrôle de la qualité, le renforcement des vérifications des comptes ainsi que les actions en matière d'évaluations et les initiatives de soutien aux politiques dans les pays en phase de préadhésion, dans les pays voisins de l'UE et dans les républiques d'Asie centrale concernées par l'instrument de coopération au développement, ainsi que d'autres projets spécifiques dans le domaine de l'innovation et de l'apprentissage.

Ces activités couvriront le domaine de compétence thématique élargi de l'apprentissage tout au long de la vie et accorderont une plus grande importance au renforcement des capacités et au soutien stratégique que par le passé. De même, l'ETF devra soutenir les pays partenaires dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de stratégies répondant aux priorités politiques nationales, plutôt que fournir une assistance technique spécifique. Ceci illustre bien la tendance à laisser de plus en plus la place au soutien politique plutôt qu'à l'assistance aux projets qui prévaut actuellement dans l'aide internationale et dans l'approche fondée sur les programmes sectoriels de l'UE.

Le soutien direct aux activités opérationnelles relevant du titre 3, chapitre 31, suit la tendance créée par l'ETF en 2007-2008. Il en ressort la répartition suivante des investissements:

- soutien aux activités relevant de l'instrument d'aide de préadhésion: 32,5 %;
- soutien aux activités relevant de l'instrument européen de voisinage et de partenariat: 32,5 %;
- soutien à l'instrument de financement de la coopération au développement: 15 %;
- soutien à l'innovation et l'apprentissage: 20 %.

En 2009, les mesures<sup>25</sup> à mettre en œuvre par l'ETF portent sur l'examen de la politique de développement des ressources humaines (DRH), des activités de renforcement des capacités, le soutien à la programmation sectorielle et au cycle du projet, la diffusion et la mise en réseau, ainsi que l'analyse de l'efficacité de l'assistance communautaire.

---

<sup>24</sup> Il s'agira, notamment, de faire un usage accru du contenu audio-visuel pour diffuser les informations auprès des parties concernées.

<sup>25</sup> Bruxelles, COM (2007) 443 final du 25.7.2007, annexe 1.

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007	
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY

**TITRE 1 Subvention de la Communauté européenne**

<b>100</b>	<b>Chap. 10</b>	<b>Stratégie de pré-adhésion (15.03.02 (ex 87-033))</b>	-	-	-	-	-	-
		<i>Phare</i>						
	1 00 1	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2	-	-	-	-	-	-
	1 00 2	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF au titre 3	-	-	-	-	-	-
	1 00 3	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2	-	-	-	-	-	-
	1 00 4	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF au titre 3	-	-	-	-	-	-
<b>101</b>		<i>Phase de pré-adhésion</i>						
	1 01 1	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2	-	-	-	-	-	-
	1 01 2	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF au titre 3	-	-	-	-	-	-
<b>102</b>	<b>Chap. 11</b>	<b>CARDIS (15.03.03 (ex 87-684))</b>	-	-	-	-	-	-
		<i>Soutien Commission et initiatives Europe élargie</i>						
	1 10 1	Action externe (Taxis, CARDIS) - subvention aux titres 1 et 2	-	-	-	-	-	-
	1 10 2	Action externe (Taxis, CARDIS) - subvention au titre 3	-	-	-	-	-	-
<b>120</b>	<b>Chap. 12</b>	<b>Fondation européenne pour la formation (15.02.27)</b>	<b>19.872,000</b>	<b>19.872,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>19.700,000</b>	<b>19.700,000</b>
		<i>Fondation européenne pour la formation</i>	<b>19.872,000</b>	<b>19.872,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>19.700,000</b>	<b>19.700,000</b>
	1 20 1	Subvention ETF aux titres 1 et 2	15.569,000	15.569,000	14.594,000	14.594,000	15.564,000	15.564,000
	1 20 2	Subvention ETF au titre 3	4.303,000	4.303,000	3.390,000	3.390,000	4.136,000	4.136,000
	<b>TITRE 1</b>		<b>TOTAL TITRE 1</b>	<b>19.872,000</b>	<b>19.872,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>19.700,000</b>

**TITRE 9 RECETTES DIVERSES**

<b>900</b>	<b>Chap. 9</b>	<b>Recettes diverses</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>183,256</b>	<b>183,256</b>
		Recettes diverses	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	183,256	183,256
		<b>TITRE 9</b>		<b>p.m.</b>		<b>p.m.</b>	<b>183,256</b>	<b>183,256</b>

**TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTIÉRIEURES**

<b>1011</b>	<b>Chap. 10.1</b>	<b>Résultats des années antérieures</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
		Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	10 11 1	Résultat exercice budgétaire -- 1	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
		<b>TITRE 10</b>		<b>p.m.</b>		<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
		<b>TOTAL DES RECETTES PROPRES DE L'ETF</b>	<b>19.872,000</b>	<b>19.872,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>17.984,000</b>	<b>19.883,256</b>	<b>19.883,256</b>

**TITRE 4 FONDS PROVENANT D'AUTRES SOURCES (RECETTES AFFECTÉES)**

<b>430</b>	<b>Chap. 4.3</b>	<b>Coopération avec des institutions italiennes</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>300,000</b>	<b>300,000</b>
		Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	300,000	300,000
<b>490</b>	<b>Chap. 4.9</b>	<b>Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années antérieures</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>442,150</b>	<b>485,611</b>
		Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	442,150	485,611
	4 90 0	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années antérieures*	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	442,150	485,611
		<b>TITRE 4</b>		<b>p.m.</b>		<b>p.m.</b>	<b>742,150</b>	<b>785,611</b>

**TITRE 5 MEDA-ETE (RECETTES AFFECTÉES)**

<b>500</b>	<b>Chap. 5</b>	<b>MEDA-ETE</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
		MEDA-ETE	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	5 00 0	MEDA-ETE	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1.750,639	1.630,714
<b>590</b>	<b>Chap. 5.9</b>	<b>MEDA-ETE - Financement des années antérieures</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>
		MEDA-ETE - Financement des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1.750,639	1.630,714
	5 90 0	MEDA-ETE - Financement des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	1.750,639	1.630,714
		<b>TITRE 5</b>		<b>p.m.</b>		<b>p.m.</b>	<b>1.750,639</b>	<b>1.630,714</b>

**TITRE 6 TEMPUS - ASSISTANCE TECHNIQUE (RECETTES AFFECTÉES)**

<b>600</b>	<b>Chap. 6</b>	<b>TEMPUS</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>870,000</b>	<b>870,000</b>
		TEMPUS	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	870,000	870,000
<b>690</b>	<b>Chap. 6.9</b>	<b>TEMPUS - Financement des années antérieures</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>841,446</b>	<b>841,446</b>
		TEMPUS - Financement des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	841,446	841,446
	6 90 0	TEMPUS - Financement des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	870,000	1.711,446
		<b>TITRE 6</b>		<b>p.m.</b>		<b>p.m.</b>	<b>3.362,789</b>	<b>6.127,771</b>
		<b>TOTAL RECETTES DE PROJET/ASSIGNEES</b>		<b>p.m.</b>		<b>p.m.</b>	<b>17.984,000</b>	<b>17.984,000</b>
		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19.872,000</b>	<b>19.872,000</b>			<b>23.246,045</b>	<b>26.011,027</b>

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009	
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY		
<b>TITRE 1 DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À LA FONDATION</b>										
	<b>Chap. 1 1 Personnel en activité</b>		<b>12,314,000</b>	<b>12,314,000</b>	<b>11,684,900</b>	<b>11,684,900</b>	<b>12,322,000</b>	<b>12,322,000</b>		
1 10	Agents occupant un emploi repris au tableau des effectifs		8,589,000	8,589,000	7,975,600	7,975,600	8,202,000	8,202,000		
1 10 0	Traitements de base		6,979,000	6,979,000	6,575,600	6,575,600	6,772,000	6,772,000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais des traitements de base et l'indemnité de gestion des agents temporaires de l'ETF, comme stipulé dans le Statut (art. 44 et 66) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).	
1 10 1	Allocations familiales		710,000	710,000	600,000	600,000	600,000	600,000	Ce crédit est destiné à couvrir les allocations familiales des agents temporaires de l'ETF, comme stipulé dans le Statut (art. 67) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).	
1 10 2	Indemnités de dépassement et d'expatriation		900,000	900,000	800,000	800,000	830,000	830,000	Ce crédit est destiné à couvrir les indemnités d'expatriation des agents temporaires de l'ETF, comme stipulé dans le Statut (art. 69) et le Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 20).	
1 10 3	Indemnités de secrétariat		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Prévisions: * 93 agents temporaires ETP. Augmentation due à un nombre plus élevé d'ETP et à l'augmentation habituelle des frais de scolarité sur la base des tendances historiques.	
1 11	Autres agents		1,457,000	1,457,000	1,514,300	1,514,300	1,450,000	1,450,000		
1 11 0	Agents contractuels		1,300,000	1,300,000	1,374,600	1,374,600	1,300,000	1,300,000	Ce crédit couvre l'ensemble des traitements, allocations, coûts relatifs à la sécurité sociale pour les agents contractuels y compris les congés annuels non pris par les agents contractuels au terme de leur contrat et les adaptations de traitements qui en résultent.	
1 11 2	Agents locaux		157,000	157,000	139,700	139,700	150,000	150,000	Ce crédit couvre tous les salaires, indemnités et dépenses de sécurité sociale pour les agents locaux.	
1 13	Couverture des risques de maladie et d'accident et de maladie professionnelle et couverture du risque de chômage et maintien des droits à la pension		375,000	375,000	330,000	330,000	365,000	365,000		
1 13 0	Assurance maladie		235,000	235,000	210,000	210,000	225,000	225,000	Ce crédit couvre l'assurance maladie en vertu de l'art. 72 du Statut et du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).	
1 13 1	Assurance accidents et maladies professionnelles		50,000	50,000	40,000	40,000	50,000	50,000	Prévisions: * 93 agents temporaires ETP.	
1 13 2	Assurance chômage pour les agents temporaires		90,000	90,000	80,000	80,000	90,000	90,000	Ce crédit couvre l'assurance chômage pour les agents temporaires en vertu de l'article 28 bis du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes	
1 13 3	Pension		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Prévisions: * 93 agents temporaires ETP.	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
1 14		<i>Allocations et indemnités diverses</i>	167,500	167,500	139,000	139,000	163,000	163,000	
1 14 0		Allocations de naissance et décès	2,500	2,500	2,000	2,000	2,000	2,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 70, 74 et 75, et Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).  Ce crédit est destiné à couvrir: - les allocations de naissance; - en cas de décès d'un fonctionnaire: - la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès, - les frais nécessités par le transport du corps jusqu'au lieu d'origine.  Prévisions: * tendance historique.
1 14 1		Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	140,000	140,000	115,000	115,000	140,000	140,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 8 de l'annexe VII applicable par analogie aux agents temporaires. Ce crédit est destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le membre du personnel concerné, pour son conjoint et les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine.  Prévisions: * 93 agents temporaires ETP et tendance historique.
1 14 2		Frais de logement et de transport	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 14 3		Indemnités forfaitaires de fonction	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 14 4		Indemnités forfaitaires de déplacement	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 14 7		Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile	25,000	25,000	22,000	22,000	21,000	21,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 56 bis, et Régime applicable aux autres agents (art. 16).  Prévisions: * 1 membre du personnel en service pendant les heures de fermeture tout au long de l'année (1 en 2008).
1 15		<i>Heures supplémentaires</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 15 0		Heures supplémentaires	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 17		<i>Prestations d'appoint</i>	471,000	471,000	521,000	521,000	762,000	762,000	
1 17 0		Interprètes indépendants et opérateurs conférences	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 17 2		Frais d'organisation de stages avec la Fondation	21,000	21,000	21,000	21,000	12,000	12,000	Ce crédit est censé couvrir les frais d'organisation de stages pour les jeunes professionnels de l'Union européenne (UE) et des pays partenaires de l'ETF pour leur permettre de se familiariser avec les pratiques d'une agence de l'UE.  Prévisions: 3 stages de 6 mois (3 en 2008, 5 en 2007).
1 17 5		Autres prestations de traduction, dactylographie et travaux à confier à l'extérieur	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 17 7		Autres prestations et services institutionnels d'audit	450,000	450,000	500,000	500,000	750,000	750,000	Ce crédit est destiné à couvrir les recours des prestataires de services externes, consultants et experts, pour les services relevant de l'administration générale de l'ETF lorsque de tels services ne peuvent être assurés par le personnel de l'ETF (pour des raisons d'expertise ou de disponibilité).  Prévisions: * Les crédits sont principalement utilisés pour: 1) les services fournis par les organes administratifs de l'UE par le biais d'un accord de niveau de service (par ex. traitement des demandes de mission et autres services optionnels, services d'administration financière, etc.) (Estimation 100 000 € 100 000 € en 2008, 100 000 € en 2007) 2) les prestataires de services (personnel intérimaire) qui remplacent le personnel de l'ETF pendant de courtes durées, couvrant les périodes de pointe et l'absence de brève durée de personnel permanent de l'ETF (Estimation 280 000 € 350 000 € en 2008, 500 000 € en 2007) 3) services de logement pour nouveaux arrivants (Estimation 20 000 €) 4) les services de consultation pour améliorer l'efficacité de l'ETF (Estimation 50 000 € 50 000 € en 2008, 150 000 € en 2007).

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
1 18		<i>Frais de recrutement et de mutation</i>	274,500	274,500	255,000	255,000	351,000	351,000	
1 18 0		Frais divers de recrutement	50,000	50,000	50,000	50,000	75,000	75,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 27 à 31 et 33.  Ce crédit est destiné à couvrir divers frais de recrutement, dont: - les frais de publication - les frais directement liés à la promotion et à l'organisation d'épreuves de groupe en vue de recrutements (location de locaux, machines et équipements divers, eau, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.) - les frais de voyage et les indemnités journalières pour les candidats et les membres extérieurs du jury de sélection - les examens médicaux de pré-recrutement.  Prévisions: * tendances historiques.
1 18 1		Frais de voyage	7,000	7,000	7,000	7,000	13,000	13,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 71. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage pour les membres du personnel et leurs familles lorsqu'ils prennent ou quittent leurs fonctions.  Prévisions: * tendances historiques.
1 18 2		Indemnités d'installation	100,000	100,000	90,000	90,000	110,000	110,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 5 et 6 de l'annexe VII. Ce crédit couvre les indemnités d'installation et de réinstallation lors du changement de lieu de résidence des agents qui prennent leurs nouvelles fonctions, lors d'une mutation et lorsqu'ils quittent l'institution pour se réinstaller ailleurs.  Prévisions: * tendances historiques.
1 18 3		Frais de déménagement	67,500	67,500	60,000	60,000	110,000	110,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 20 et 71 et l'art. 9 de l'annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement de nouveaux membres du personnel lors de leur entrée en fonctions ainsi que les dépenses des membres du personnel qui cessent leurs fonctions au sein de l'ETF.  Prévisions: * tendance historique.
1 18 4		Indemnités journalières temporaires	50,000	50,000	48,000	48,000	43,000	43,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 20 et 71 et l'art. 10 de l'annexe VII.  Ce crédit couvre les indemnités journalières temporaires pour les agents qui justifient d'être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation.  Prévisions: * tendance historique.
1 19		<i>Coefficients correcteurs</i>	980,000	980,000	950,000	950,000	1,029,000	1,029,000	
1 19 0		Coefficients correcteurs	800,000	800,000	780,000	780,000	865,000	865,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 64 et 65, et l'art. 17, paragraphe 3, de l'annexe VII.  Ce crédit couvre le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des agents. Les coefficients correcteurs sont adoptés par le Conseil sur proposition de la Commission mais sont déterminés à la fin de l'année avec les augmentations/diminutions avec effet rétroactif au 1er juillet. Il couvre également le coût des coefficients correcteurs appliqués aux émoluments transférés dans un pays autre que le pays d'emploi.  Prévisions: * tendance historique - la diminution du facteur de pondération en 2007 pourrait être contre-balancée par une augmentation en 2009.
1 19 1		Adaptation salariale	180,000	180,000	170,000	170,000	164,000	164,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 65 et 65 bis et l'annexe XI. Règlement financier du 21 décembre 1977, applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom, CECA) n° 2548/98 (JO L 320 du 28.11.98, p. 1).  Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'adaptation salariale approuvés par le Conseil au cours de l'exercice financier. Il est provisoire et antidaté au 1er juillet.  Prévisions: * tendance historique.

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 1 3 Frais de missions et de déplacement</b>	1,056,000	1,056,000	937,000	937,000	1,056,000	1,056,000	Prévisions (2009): * augmentation des missions opérationnelles et de gestion (accrues par rapport au niveau 2007), prenant en compte le nouveau mandat, les activités opérationnelles accrues et le budget, les missions liées au déploiement d'ABAC, les frais d'assurance, une faible réduction affectant les missions à long terme.
1 30		<i>Frais de missions et de déplacement</i>	1,056,000	1,056,000	937,000	937,000	1,056,000	1,056,000	
1 30 0		Frais de missions et de déplacement	1,056,000	1,056,000	937,000	937,000	1,056,000	1,056,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 11 et 13 de l'annexe VII.  Ce crédit est destiné à couvrir: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaire encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.  Prévisions (2009): * 905 000 € - missions opérationnelles et de gestion, accrues par rapport au niveau 2007 (840 000 €), prenant en compte le nouveau mandat, les activités opérationnelles accrues et le budget, les missions liées au déploiement d'ABAC, les frais d'assurance * 90 000 € - deux missions de longue durée aux fins de développement du personnel (trois in 2007, 175 000 €) * 61 000 € - missions de développement du personnel (50 000 € en 2007).
		<b>Chap. 1 4 Infrastructure à caractère socio-médical</b>	199,000	199,000	179,000	179,000	176,000	176,000	
1 40		<i>Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 40 0		Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 42		<i>Restaurants, repas et cantines</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 42 0		Restaurants, repas et cantines	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 43		<i>Service médical</i>	30,000	30,000	29,000	29,000	26,000	26,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 59, et l'art. 8 de l'annexe II. Ce crédit est destiné à couvrir les frais du service médical indépendant intervenant pour l'ETF (notamment la réalisation des examens médicaux réguliers des agents de l'ETF, les frais d'un médecin-conseil et des médicaments, les équipements de premiers soins, etc.).  Prévisions: * tendances historiques en 2008: visite annuelle 5 300 € médecin-conseil de l'ETF 21 600 € dotation médicale 2 100 €
1 43 0		Service médical	30,000	30,000	29,000	29,000	26,000	26,000	
1 44		<i>Formation interne</i>	150,000	150,000	150,000	150,000	145,000	145,000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 24, troisième alinéa. Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, le recyclage professionnel, l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'informations sur les questions relatives à l'UE, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des consultants.  Prévisions: Une moyenne estimée de 1 200 € par membre du personnel, tous types de contrats (1 200 € en 2008, 1 150 € en 2007) est prévue pour la formation, plus d'éventuels matériels et fournitures didactiques pour 6 000 € (6 000 € en 2008, 5 100 € en 2007).
1 44 0		Formation interne	150,000	150,000	150,000	150,000	145,000	145,000	
1 49		<i>Autres interventions</i>	19,000	19,000	p.m.	p.m.	5,000	5,000	Ce crédit est destiné à couvrir les autres événements sociaux ainsi que les programmes de bien-être institutionnel que l'ETF met en place.  Prévisions: * événements internes en semaine * événements de l'ETF (Noël) * autres événements sociaux.
1 49 0		Autres interventions	19,000	19,000	p.m.	p.m.	5,000	5,000	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 1 5 Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public</b>	240,000	240,000	240,000	240,000	255,000	255,000	Aucun changement majeur dans les prévisions.
1 52		<i>Echange de personnel entre la Fondation et le secteur public</i>	240,000	240,000	240,000	240,000	255,000	255,000	
1 52 0		Experts nationaux détachés	240,000	240,000	240,000	240,000	255,000	255,000	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des employés du secteur privé temporairement affectés à l'ETF pour faire part de leurs connaissances dans des domaines dans lesquels ils bénéficient d'une très grande expérience.  Prévisions: * tendance historique.
		<b>Chap. 1 7 Frais de réception et de représentation</b>	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	Demandes de restauration et remboursement de frais de représentation.
1 70		<i>Frais de réception et de représentation</i>	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	
1 70 0		Frais de réception et de représentation	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	Ce chapitre couvre les frais de réception des invités (ex. repas, dîners, etc.).  Prévisions: Sur la base de l'expérience accumulée au cours des années précédentes, un montant de 5 000 € a été prévu au budget pour couvrir les demandes de restauration à la Villa Gualino (repas, pauses café), et 5 000 € supplémentaires couvriront le remboursement des frais de représentation, dont les frais de restauration, les frais de taxi et les petits cadeaux autorisés par le directeur.
		<b>Chap. 1 9 Pensions et allocations de pension</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 90		<i>Pensions et allocations de pension</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
1 90 0		Pensions et allocations de pension	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
		<b>TITRE 1</b>	13,819,000	13,819,000	13,050,900	13,050,900	13,819,000	13,819,000	L'augmentation globale au titre 1 est principalement due à l'augmentation physiologique des coûts résultant des dispositions du Statut et à une situation plus stable au sein de l'ETF. Cette situation plus stable débouchera sur un taux de rotation plus faible (le taux élevé lié aux activités Tempus devrait s'arrêter en juin 2008 et le nouveau mandat devrait avoir été adopté d'ici fin 2008). Par conséquent, pour relever le défi de ce nouveau mandat, il est prévu d'utiliser pleinement tous les postes disponibles au tableau des effectifs (96 postes estimés équivalents à 93 ETP en raison du travail à temps partiel, des congés parentaux, et des écarts entre les départs et les entrées en fonctions) alors qu'en 2008, en raison de l'arrêt de Tempus, il y aura une diminution particulière des ETP estimés à 89.

<b>TITRE 2 IMMEUBLE, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Chap. 2 0 Investissement immobilier, location d'immeubles et frais accessoires</b>			700,000		700,000		614,400		614,400	
2 00		<i>Location</i>	6,500	6,500	6,000	6,000	24,000	24,000		
2 00 0		Location	6,500	6,500	6,000	6,000	24,000	24,000	Ce crédit est destiné à couvrir les consommations courantes.  Prévisions: L'estimation comprend: location symbolique pour l'ETF de bureaux à la Villa Gualino (1 € comme prévu dans les conventions conclues entre l'ETF/la Villa Gualino, la location d'un bureau dans l'immeuble de la DG EAC à Bruxelles Tour Madou (plus une indexation annuelle d'environ 5%). Le passage à un caractère permanent de la représentation de l'ETF à Bruxelles à partir de la mi 2008 ne devrait pas fausser cette estimation.	
2 01		<i>Assurance</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.		
2 01 0		Assurance	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Ce crédit est destiné à couvrir le remboursement des contrats d'assurances payés pour l'ETF par le consortium Villa Gualino pour la superficie de l'immeuble Villa Gualino occupée par l'ETF.  Prévisions: À compter de 2007, cette dépense est intégrée dans la ligne budgétaire 2090 - Autres dépenses immobilières.	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
2 02		<i>Eau, gaz, électricité et chauffage</i>	130,000	130,000	113,400	113,400	126,000	126,000	
2 02 0	Eau, gaz, électricité et chauffage		130,000	130,000	113,400	113,400	126,000	126,000	<p>Ce crédit est destiné à couvrir les coûts de services publics (eau, gaz, électricité et chauffage).</p> <p>Prévisions:</p> <p>Les coûts ont tendance à augmenter en raison des conditions climatiques extrêmes (chaleur en été et froid en hiver) et des coûts énergétiques en général. Une augmentation de 7 % a été prise en compte en 2007 pour suivre la tendance de l'augmentation des coûts observée au cours de ces dernières années. Des mesures d'économie active sont un objectif pour 2009; elles ne devraient neutraliser ces tendances que dans une certaine mesure. Une étude sera effectuée afin de quantifier l'impact de l'arrêt de Tempus (mi-2008) sur cette ligne en 2009.</p> <p>L'obligation de lancer de nouveaux appels d'offres pour les marchés concernant la villa Gualino pourrait exercer une incidence supplémentaire sur l'augmentation des coûts ou la réalisation d'économies.</p>
2 03		<i>Nettoyage et entretien</i>	281,500	281,500	250,000	250,000	330,000	330,000	
2 03 0	Nettoyage et entretien		281,500	281,500	250,000	250,000	330,000	330,000	<p>Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'entretien (infrastructure, parties communes, ascenseurs, chauffage, climatisation, conduits) et de nettoyage des parties communes ainsi que le nettoyage des parties du bâtiment occupées par l'ETF.</p> <p>Le coût total du nettoyage et de l'entretien des parties communes du bâtiment varie en fonction du nombre de réparations et d'interventions non prévues au cours de l'année. L'âge de l'immeuble et de l'infrastructure ont comme corollaire pour cette estimation des risques de bris, de pannes et de besoins urgents susceptibles de découler de l'entretien préventif ou de remplacements.</p> <p>Prévisions:</p> <p>Le coût total du nettoyage et de l'entretien des parties communes du bâtiment varie en fonction du nombre et de l'importance des réparations et des interventions non prévues au cours de l'année. En raison du vieillissement du bâtiment et de certains problèmes techniques (toiture, canalisations, ventilation), le nombre d'interventions a augmenté au cours de ces dernières années. En dépit de cette évolution, des tentatives ont été mises en œuvre pour prises en considération en partant de l'hypothèse que l'ETF maintiendra un nombre d'effectifs (complément total) similaire au nombre actuel. L'obligation de procéder à de nouveaux appels d'offres pour certains marchés relatifs à la Villa Gualino pourrait avoir une incidence supplémentaire.</p>
2 04		<i>Aménagement des locaux</i>	20,000	20,000	15,000	15,000	20,000	20,000	
2 04 0	Aménagement des locaux		20,000	20,000	15,000	15,000	20,000	20,000	<p>Ce crédit est destiné à couvrir la réalisation de petits travaux pour l'aménagement du bâtiment (modification des cloisons, plaques et panneaux, peinture, etc.).</p> <p>Prévisions:</p> <p>La rotation du personnel et la réorganisation peuvent entraîner des modifications du plan d'occupation des bureaux. L'arrivée de nouveaux agents contractuels et d'experts nécessitera de trouver des espaces de bureau adaptés. Une réserve a dès lors été prévue pour un éventuel cloisonnement et pour l'aménagement.</p> <p>Des aménagements à des fins de réception et de rénovation, y compris des salles de réunion, pourraient infléchir cette estimation à la hausse.</p>
2 05		<i>Sécurité et surveillance</i>	150,000	150,000	150,000	150,000	150,000	150,000	
2 05 0	Sécurité et surveillance		150,000	150,000	150,000	150,000	150,000	150,000	<p>Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses ayant trait à la sécurité du bâtiment. Les activités suivantes sont rassemblées sous ce poste: surveillance, entretien du système anti-intrusion, achat et entretien d'un équipement contre l'incendie et coûts des inspections requises par le droit italien (loi 626).</p> <p>Prévisions:</p> <p>Un nouveau contrat a été conclu récemment pour la sécurité. Une marge a été prévue pour l'augmentation du taux de rémunération horaire. Toutefois, des efforts sont mis en œuvre pour tenter de limiter le budget au montant dépendant en 2007 (limitation des activités prévues pendant les week-ends, etc.).</p>
2 09		<i>Autres dépenses immobilières</i>	112,000	112,000	80,000	80,000	97,000	97,000	
2 09 0	Autres dépenses immobilières		112,000	112,000	80,000	80,000	97,000	97,000	<p>Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses immobilières qui ne sont pas prévues de manière spécifique, notamment les impôts et les routes, le drainage, le ramassage des ordures, ainsi que les coûts administratifs, payables au consortium Villa Gualino comme le prévoit la convention CON/03/ETF/0071.</p> <p>Prévisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* remboursement au consortium Villa Gualino des polices d'assurance y afférentes (pour un montant estimatif de 5 900 € en 2008)</li> <li>* les frais de gestion et d'administration payés à Villa Gualino, en vertu de la convention, sont proportionnels aux charges d'exploitation (18% du coût total payé sous les lignes budgétaires 2030 et 2020)</li> <li>* taxe sur les immondices - estimation: 28 000 €</li> <li>* l'hypothèse est formulée selon laquelle les frais ne devraient pas augmenter en raison de l'augmentation supplémentaire des taxes municipales.</li> </ul>

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 2 1 Technologies de l'information et des communications</b>	600,000	600,000	485,000	485,000	530,100	530,100	Augmentation due aux frais afférents à ABAC (contrat de niveau de service avec la DG Budget, révision et adaptation des systèmes actuels). Besoins informatiques supplémentaires suite à l'approbation de la refonte du règlement.
2 10		Dépenses TIC	600,000	600,000	485,000	485,000	530,100	530,100	
2 10 0	Matériel TIC		100,000	100,000	100,300	100,300	121,400	121,400	Ce poste est destiné à couvrir l'achat de matériel informatique, dont des serveurs de réseau, des PC, des imprimantes et un équipement de mise en réseau / communications, etc. Le matériel informatique est habituellement remplacé tous les 3-4 ans et la quantité de matériel acheté dépend du nombre d'appareils vétustes.  Prévisions: Chaque année, en moyenne, l'ETF remplace entre un tiers et un quart de ses équipements de technologie IC (PC, ordinateurs portables, imprimantes, etc.) en raison de l'obsolescence. En 2009, aucun achat spécifique de serveurs/ordinateurs supplémentaires n'est prévu, hormis le remplacement régulier. Aucun besoin en équipement lié à l'ABAC n'est apparu à ce jour bien que ceci puisse changer en raison de la phase de détail abordée par la planification à la mi-2008.
2 10 1	Développement et achat de logiciels		170,000	170,000	150,000	150,000	140,000	140,000	Ce poste a été crédité pour couvrir l'achat d'applications logicielles standard et le développement de systèmes logiciels.  Prévisions: * Sur la base des besoins actuels et des exigences exprimées, un montant de 140 000 € a été prévu pour couvrir: les frais de licence, les projets de développement de logiciels. Le fonctionnement des communautés virtuelles (opérations) rend également nécessaires des coûts de licence pour logiciel. Toute réduction de cet article aura une influence sur le projet Bootstrap, qui vise à fournir des solutions intégrées au cours de cet exercice budgétaire. * 30 000 € - Réingénierie système local liée à l'introduction d'ABAC (600 € x 5 jours x 10 systèmes locaux ETF).
2 10 2	Autres dépenses		190,000	190,000	118,700	118,700	148,700	148,700	Ce poste a été crédité pour couvrir les frais associés à la maintenance et à l'entretien du matériel informatique et des logiciels, dont l'achat de biens informatiques durables, la maintenance et autres interventions. Soutien des infrastructures: les frais principaux de ce poste sont imputés aux contrats actuels de maintenance et de soutien du matériel informatique (pour les serveurs et l'infrastructure du réseau) et des logiciels comme Microsoft Office, Oracle et IBM Lotus Notes. Comprend également les coûts indiqués dans les contrats de niveaux de service pour les systèmes informatiques.  Prévisions: * Les contrats en cours pour la maintenance du matériel informatique et du logiciel s'élèvent au montant estimé et sont par conséquent peu susceptibles de diminuer - 141 000 € * (à vérifier au cours de la phase de planification) ABAC - contrat de niveau de service avec DG Budget - montant à payer au démarrage (pas d'actifs ABAC) et 2/12 du montant annuel à payer (24 000 € + 25 000 €) * Aucune licence SAP (liée à ABAC) n'est incluse * Aucun coût pour le matériel de communication TESTA n'est envisagé.
2 10 3	Coûts des télécoms		100,000	100,000	81,000	81,000	95,000	95,000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais fixes des abonnements, coûts des communications et coûts internet.  Prévisions: Les coûts des télécommunications continuent à décroître et la récente directive de l'Union européenne relative à la téléphonie mobile sera sûrement favorable. Il convient toutefois de garder à l'esprit que l'ETF entretient des relations avec de nombreux partenaires en dehors de l'Union européenne et qu'il est possible que les coûts afférents à ces relations ne diminuent pas de la même manière. Quoi qu'il en soit, la consommation augmente, en particulier en ce qui concerne les télécommunications mobiles. Les missions effectuées par des membres du personnel et les besoins en matière de sécurité, combinés à des besoins supérieurs en communications augmentent les coûts. Les lignes téléphoniques et ADSL (pour l'internet) dans les bureaux de l'ETF à Bruxelles sont également un paramètre expliquant l'augmentation de cet article. Le remplacement du matériel téléphonique et des services est prévu en 2009, pour contre-balancer l'augmentation.
2 10 4	Coût des équipements télécoms		40,000	40,000	35,000	35,000	25,000	25,000	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts afférents à l'équipement liés aux télécommunications, dont les câbles, l'achat, la location, l'installation, l'entretien, la documentation, et les contrats de maintenance du système téléphonique interne.  Prévisions: Certains téléphones et le central téléphonique existants doivent être remplacés. Une étude de faisabilité sera effectuée en 2008 et des fonds supplémentaires devraient être nécessaires pour remplacer cette technologie en urgence. Ceci pourrait augmenter le coût des équipements en 2009.

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 22 Biens meubles et frais accessoires</b>	65,000	65,000	65,500	65,500	70,000	70,000	Aucun changement majeur dans les prévisions.
220		<i>Installations techniques et matériel bureautique</i>	48,000	48,000	48,500	48,500	54,816	54,816	
220 0	Achat		14,000	14,000	7,500	7,500	14,053	14,053	Ce crédit est destiné à couvrir l'achat du matériel bureautique et technique, notamment le matériel audiovisuel, de reproduction, d'archivage et d'interprétation. Ce crédit est également utilisé au remplacement général du matériel bureautique ancien comme les télécopieurs, reliuses, etc.  Prévisions: Quelques améliorations pourraient être nécessaires telles que l'intégration d'un système audio pour la Sala Europa. Quelques équipements de bureau pourraient également atteindre l'âge du renouvellement.
220 2	Location		30,000	30,000	37,000	37,000	37,000	37,000	Ce crédit est destiné à couvrir la location/le crédit-bail du matériel/équipement, qui n'est pas économique ou difficile à acheter en raison d'une limitation des ressources budgétaires disponibles (photocopieurs par ex.).  Prévisions: Le coût d'utilisation du photocopieur a diminué et ceci devrait probablement continuer également après l'arrêt de Tempus.
220 3	Entretien, utilisation et réparation		4,000	4,000	4,000	4,000	3,763	3,763	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'entretien et de réparation du matériel et des équipements énumérés aux postes 2200 à 2202 et le coût des photocopies additionnelles dépassant le nombre prévu dans le contrat-cadre du fournisseur de l'ETF.  Prévisions: Les contrats de maintenance en cours majorés d'un montant estimé pour les copies supplémentaires justifient la demande budgétaire.
221	<i>Mobilier</i>		11,000	11,000	11,000	11,000	9,022	9,022	
221 0	Achat		11,000	11,000	11,000	11,000	9,022	9,022	Ce crédit couvre l'achat de nouveaux meubles.  Prévisions: Suite aux conseils du médecin de l'ETF, un marché devrait être mis en oeuvre en vue de remplacer les fauteuils de bureau par de nouveaux fauteuils ergonomiques. Si le budget le permet, le remplacement de meubles pour la Sala Europa est prévu.
223	<i>Transport</i>		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	162	162	
223 3	Entretien, utilisation et réparation		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	162	162	Ce crédit est destiné à couvrir l'utilisation, l'entretien, le carburant et les frais annexes du véhicule de l'ETF. Le véhicule a été déclassé et il n'est pas prévu de le remplacer.  Prévisions: Véhicule de l'ETF déclassé - les fonds ne sont plus nécessaires.
225	<i>Documentation et bibliothèque</i>		6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	
225 0	Achat de publications et abonnements non opérationnels		6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	Ce crédit est destiné à l'achat de publications et d'abonnements destinés à l'utilisation générale de l'ETF et/ou à l'utilisation des services non-opérationnels (par ex. manuels informatiques, manuels juridiques, journaux, périodiques, etc.). Jusqu'en 2006, le titre était "Fonds de bibliothèque, achats de livres".  Prévisions: * 10 abonnements à des quotidiens et périodiques (10 en 2007) * 10-20 publications (10-20 en 2007).
225 1	Dépenses diverses de documentation		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Dépenses de documentation imprévues, extraordinaires (par ex. frais de reliure et de conservation des ouvrages). Jusqu'en 2006, le titre était "Matériel spécial de bibliothèque".
225 2	Abonnements à des journaux et périodiques		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Depuis 2007, ces frais sont intégrés au poste 2250 - Achat de publications non opérationnelles et abonnements. Ce poste ne sera plus utilisé.
225 4	Frais de reliure et de conservation des ouvrages		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Depuis 2007, cette dépense a été incorporée dans le poste 2251 - Dépenses de bibliothèque diverses. Ce poste ne sera plus utilisé.

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 2 3 Dépenses courantes de fonctionnement administratif</b>	200,000	200,000	197,300	197,300	214,900	214,900	Aucun changement majeur dans les prévisions.
2 30		Papeterie et fournitures de bureau	50,000	50,000	29,300	29,300	61,900	61,900	
2 30 0		Papeterie et fournitures de bureau			29,300	29,300	61,900	61,900	
2300-ECU		Papeterie et fournitures de bureau - ECU	25,000	25,000	10,400	10,400	40,900	40,900	Papeterie avec logo (papier à en-tête, enveloppes, cartes de visite, etc.) et matériel de promotion (stylos, sacs, tapis de souris, etc.) Prévisions: l'ETF ne changera pas sa charte graphique en 2009. Sur la base de l'expérience des années précédentes, un montant de 5 000 € a été prévu pour couvrir les dépenses de papeterie avec logo, 10 000 € supplémentaires couvriront la production de cartes de visite, dossiers, bloc-notes et autres fournitures de bureau personnalisées. Un montant de 10 000 € couvrira les dépenses de matériel de promotion utilisé pour les réunions et les visiteurs (stylos, cordons, tapis de souris, etc.).
2300-CTS		Papeterie et fournitures de bureau - CTS	25,000	25,000	18,900	18,900	21,000	21,000	Fournitures de bureau dont le papier pour les imprimantes/photocopieurs. Prévisions: En raison du nouveau contrat cadre pour la papeterie et le papier (conclu en 2008) les frais devraient légèrement augmenter en raison des frais de livraison (la fourniture immédiate de "commandes" individuelles est prévue). Toutefois, l'arrêt prévu de Tempus peut résulter en une réduction des frais pour consommables (papier, papeterie). L'estimation prend ceci en compte et tente de limiter les besoins budgétaires. Les retards dans le rapatriement de Tempus peuvent par conséquent résulter en une augmentation de cet article.
2 32		Charges financières	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	
2 32 0		Dépenses financières diverses	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	Ce poste couvre les frais bancaires et les autres charges financières, ainsi que les dommages et intérêts (anciens postes budgétaires 2322 et 2340). Jusqu'en 2006, le titre était "frais bancaires". Prévisions: Les frais bancaires peuvent varier considérablement et sont imprévisibles. L'expérience permet cependant d'évaluer à 2 000 € au maximum les coûts potentiels.
2 32 1		Pertes de change	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Ce poste est destiné à couvrir les pertes de change.
2 32 2		Autres frais financiers	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Ces frais sont intégrés au poste 2320 - Dépenses financières diverses. Ce poste ne sera plus utilisé.
2 33		Frais de contentieux	70,000	70,000	69,000	69,000	54,000	54,000	
2 33 0		Frais de contentieux	70,000	70,000	69,000	69,000	54,000	54,000	Ce poste est destiné à couvrir: * les frais généraux de contentieux * les frais de justice * les honoraires des avocats indépendants. Prévisions: * sur la base des prévisions actuelles pour les frais de contentieux en cours.
2 35		Autres dépenses de fonctionnement	26,000	26,000	37,000	37,000	37,000	37,000	
2 35 0		Assurances diverses	17,000	17,000	28,000	28,000	27,000	27,000	Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assurances diverses (notamment la responsabilité civile, l'assurance contre le vol, l'assurance du matériel informatique et du câblage; coffres-forts et leur contenu). Prévisions: Réduction significative par rapport à 2007 en raison de l'adhésion à un contrat cadre communautaire de responsabilité civile, débouchant sur une économie approximative de 10 000 € (budget 2007: 27 000 €) env. 1,1 million € appareils électroniques et logiciels tous risques * 120 000 € vol simple et vol qualifié * 1,5 million € incendies et catastrophes naturelles Personnel statutaire, experts nationaux détachés et stagiaires: responsabilité civile des tierces parties et des employés * 2 ETP: responsabilité civile du comptable (1 en 2007) Personnel statutaire, experts nationaux détachés et stagiaires: frais judiciaires.

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
	2 35 2	Frais divers de réunions internes	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	Ce poste est destiné à couvrir les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes de l'ETF. Les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes pour les formations et les procédures de recrutement seront couverts par les lignes budgétaires 1440 et 1180 respectivement. Le montant inscrit au budget sous la ligne budgétaire 2352 est destiné à couvrir toutes les dépenses diverses au cours des réunions internes.  Prévisions: * tendance historique.
	2 35 5	Menues dépenses	4,000	4,000	4,000	4,000	5,000	5,000	Ce poste est destiné à couvrir les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.).  Prévisions: * tendance historique (5000 € prévus en 2007, 4000 € en 2008).
2 36	<i>Publications</i>		52,000	52,000	60,000	60,000	60,000	60,000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais des documents juridiques que la Fondation est tenue de publier (budget, appels d'offres, etc.).  Prévisions: La publication du budget complet au Journal officiel coûtera entre 25 000 et 30 000 €. Etant donné qu'un budget révisé devra également être publié dans son intégralité, 60 000 € sont nécessaires. Des économies peuvent être prévues à la suite de l'introduction d'un nouveau système de gestion des traductions/publications du budget à la Commission - SEIBUD.
2 36 0	Publications		52,000	52,000	60,000	60,000	60,000	60,000	Aucun changement majeur n'est prévu, des frais postaux faiblement réduits, augmentation pour révision du système téléphonique interne.
<b>Chap. 2 4 Affranchissement et télécommunications</b>			<b>50,000</b>	<b>50,000</b>	<b>45,900</b>	<b>45,900</b>	<b>51,000</b>	<b>51,000</b>	
2 40	<i>Correspondance et frais de port</i>		50,000	50,000	45,900	45,900	51,000	51,000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de correspondance et de port, dont l'expédition de colis par la poste.  Prévisions: Il est probable que le courrier diminuera à long terme, bien que 2008 puisse au mieux être considérée comme une année de transition et que, de ce fait, il est seulement possible de présumer que les niveaux seront les mêmes, avec un risque modéré d'augmentation.
2 40 0	Correspondance et frais de port		50,000	50,000	45,900	45,900	51,000	51,000	
2 41	<i>Télécommunications</i>		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Voir commentaires ligne budgétaire 2103
2 41 0	Abonnements et redevances		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Voir commentaires ligne budgétaire 2104
2 41 1	Équipement		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
<b>Chap. 2 5 Frais de réunion et de convocation</b>			<b>135,000</b>	<b>135,000</b>	<b>135,000</b>	<b>135,000</b>	<b>132,000</b>	<b>132,000</b>	
2 50	<i>Frais de réunion et de convocation</i>		135,000	135,000	135,000	135,000	132,000	132,000	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de réunion du conseil de direction et la participation des membres dudit conseil à d'autres réunions organisées par l'ETF.  Prévisions: Le montant prévoit deux réunions du conseil de direction, coûtant environ 65 000 à 70 000 €. En cas d'organisation d'une troisième réunion, ce chapitre devra faire l'objet d'une augmentation proportionnelle par le biais d'un transfert entre lignes budgétaires.
2 50 0	Frais généraux de réunions		135,000	135,000	135,000	135,000	132,000	132,000	
<b>TITRE 2</b>			<b>1,750,000</b>	<b>1,750,000</b>	<b>1,543,100</b>	<b>1,543,100</b>	<b>1,745,000</b>	<b>1,745,000</b>	

**TITRE 3 DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE DE MISSIONS SPÉCIFIQUES**

<b>Chap. 3 0 Dépenses opérationnelles</b>			<b>735,000</b>	<b>735,000</b>	<b>602,000</b>	<b>602,000</b>	<b>892,256</b>	<b>1,019,383</b>	Augmentation du coût des publications générales (représentation) - reactivation des événements internes (significativement réduits en 2008), augmentation des médias et de la promotion, des publications sur site web et publications institutionnelles liées à la refonte du règlement.
3 00	<i>Documentation opérationnelle</i>		22,000	22,000	27,000	27,000	15,000	16,172	Ce crédit est utilisé pour l'achat de publications et d'abonnements destinés à l'utilisation des services opérationnels.  Prévisions: Environ 100 publications par an 20-30 abonnements à des revues et sources d'informations électroniques (similaire à 2007 et 2008).
3 00 0	Achat de publications et abonnements opérationnels		22,000	22,000	27,000	27,000	15,000	16,172	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
3 01		<i>Diffusion des informations</i>	455,000	455,000	313,000	313,000	611,000	656,741	
3 01 0		Publications générales	455,000	455,000	313,000	313,000	611,000	656,741	Ce crédit est destiné à couvrir les frais associés à la rédaction, l'édition, l'impression et la distribution des publications de nature institutionnelle (par ex. brochures d'information, programme de travail, rapport annuel, publication Faits marquants), ainsi que les manifestations institutionnelles et les activités concernant la mise à jour et le développement du site web.  Prévisions: l'ETF ne changera pas sa charte graphique en 2009. Publications institutionnelles = 200 000 € - Faits marquants 2007, publication de prestige 2008, programme de travail, rapport d'activités, brochures et dépliants (190 000 € en 2008 et 2009) Comité de rédaction = 40 000 € - trois réunions et honoraires pour les activités relatives aux publications de l'ETF tout au long de l'année (30 000 € en 2008) Communication interne = 10 000 € - bulletin interne, affiches, etc. (8 000 € en 2008, 10 000 € en 2007) Médias et promotion = 50 000 € - campagnes de presse pour promouvoir l'organisation de projets spécifiques (35 000 € en 2008) Site web = 45 000 € - maintenance et développement (45 000 € en 2007) Couverture des événements de l'agence: 105 000 € - conférence inaugurale de la refonte du règlement et présentation de la publication de prestige en 2009 (5000 € en 2008, 90 000 € en 2007). Si l'ETF, à la lumière de la refonte de son règlement, décidait de changer son logo et sa charte graphique, 150 000 € supplémentaires seraient nécessaires.
3 03		<i>Associations professionnelles et frais de participation</i>	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	
3 03 0		Associations professionnelles et frais de participation	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts associés à des adhésions et cotisations professionnelles.  Prévisions: L'ETF est actuellement membre de 5 organisations (IPSET, EADI, Torino Internazionale, IABC, World Editors Forum).
3 04		<i>Frais de traduction</i>	250,000	250,000	254,000	254,000	258,256	338,256	
3 04 0		Frais de traduction	250,000	250,000	254,000	254,000	258,256	338,256	Ce crédit est destiné à couvrir les frais de traduction des documents institutionnels ne concernant pas des activités opérationnelles spécifiques.  Prévisions: Documents du conseil de direction = 120 000 € (120 000 € en 2008, 130 000 € en 2007) Gouvernance générale/lettres/direction = 15 000 € (15 000 € en 2008, 20 000 € en 2007) Publications institutionnelles et médias = 85 000 € (89 000 € en 2008, 99 000 € en 2007) Site web = 30 000 € (30 000 € en 2008, 50 000 € en 2007).
3 05		<i>Réunions du collège consultatif</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	214	
3 05 0		Réunions du collège consultatif	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	214	Crédits visant à couvrir les réunions consultatives (collège consultatif).  Prévisions: * pas de collège consultatif prévu en 2009.
<b>Chap. 3 1 Actions prioritaires: activités du programme de travail</b>									
3 10		<i>Actions prioritaires: activités du programme de travail</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	616,680	
3 10 0		Soutien à la Commission: contribution au cycle de projet pour les programmes IEPV, IAP et ICD	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	616,680	
3 11		<i>Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	517,664	
3 11 0		Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	517,664	
3 12		<i>Activités de développement - domaines thématiques</i>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	258,624	
3 12 0		Activités de développement - domaines thématiques	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	258,624	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
3 13		<i>Frais divers relatifs aux activités du programme de travail</i>	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	7,460	
3 13 0		Frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	7,460	Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail.  Prévisions: Assurance accident pour les AA/END/stagiaires, et pour environ 1 000 personnes jours externes pour les participants aux événements et aux conférences de l'ETF.
3 14		<i>Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes</i>	350,000	350,000	150,000	150,000	329,250	420,138	
3 14 0		Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes	350,000	350,000	150,000	150,000	329,250	420,138	Ce crédit concerne le contrôle qualité des activités de l'ETF par le biais de l'évaluation et de l'audit. L'ETF a établi une limite fixée à 10% des crédits du chapitre 31 pour ses activités de contrôle qualité (exceptionnellement 5 % en 2008). Ces fonds sont attribués en fonction d'un audit annuel et de plans d'évaluation adoptés dans le programme de travail: 100 000 € - Audit - pour vérifier 10% des transactions financières, plus un supplément possible pour les recommandations du conseil de direction/de la Commission (30 000 € en 2008, 70 000 € en 2007) 150 000 € - Evaluation (100 000 € en 2008, 100 000 € en 2007) 50 000 € - Information pour les bailleurs dans le cadre de l'Approche sectorielle (Sector Wide Approach, SWAP), l'échange d'informations pour les bailleurs devient une question cruciale pour l'ETF. Une plate-forme d'information/informatique est prévue (20 000 € en 2008, 10 000 € révision en 2007) 50 000 € - Développement des activités (0 € en 2008, 50 000 € en 2007).
3 15		<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage</i>	1,040,000	1,040,000	930,000	930,000	975,000	469,897	
3 15 0		Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	1,040,000	1,040,000	930,000	930,000	975,000	469,897	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF à la prospérité et au développement des pays voisins de l'UE par la coopération et le partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement des ressources humaines (IEVP). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que ceux de publication associée et de traduction.  Prévisions: Pour le programme de travail 2009, les fonds seront utilisés pour soutenir les interventions opérationnelles de l'ETF dans 16 pays et/ou territoires partenaires - 32,5 % du budget opérationnel.
3 16		<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement</i>	1,040,000	1,040,000	930,000	930,000	1,023,000	505,550	
3 16 0		Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	1,040,000	1,040,000	930,000	930,000	1,023,000	505,550	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF au processus d'élargissement de l'UE en finançant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et les pays potentiellement candidats. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que ceux de publication associée et de traduction.  Prévisions: Pour le programme de travail 2009, les fonds seront utilisés pour soutenir les interventions opérationnelles de l'ETF dans 8 pays et/ou territoires partenaires - 32,5 % du budget opérationnel.
3 17		<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement</i>	490,000	490,000	360,000	360,000	352,500	183,705	
3 17 0		Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	490,000	490,000	360,000	360,000	352,500	183,705	Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF au développement des ressources humaines dans les pays en développement (DCI). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que ceux de publication associée et de traduction.  Prévisions: Pour le programme de travail 2009, les fonds seront utilisés pour soutenir les interventions opérationnelles de l'ETF dans 5 pays partenaires - 15% du budget opérationnel.

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
3 18		Projets: Innovation & Apprentissage	640,000	640,000	410,000	410,000	739,250	320,156	
3 18 0		Projets: Innovation & Apprentissage	640,000	640,000	410,000	410,000	739,250	320,156	Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique de développement de la Commission européenne et de pays partenaires par le biais de l'innovation et de l'apprentissage (ILP). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que ceux de publication associée et de traduction.  Prévisions: Pour le programme de travail 2009, les fonds seront utilisés pour financer les interventions opérationnelles de l'ETF dans le domaine de l'innovation, de l'apprentissage et de la gestion des connaissances.
<b>TITRE 3</b>		<b>TOTAL TITRE 3</b>	<b>4,303,000</b>	<b>4,303,000</b>	<b>3,390,000</b>	<b>3,390,000</b>	<b>4,319,256</b>	<b>4,319,256</b>	

**TITRE 9 DÉPENSES NON SPÉCIALEMENT PRÉVUES**

Chap. 9 9 Dépenses non spécialement prévues	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
9 90 Réserve	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
9 90 0 Réserve	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
<b>TITRE 9</b>	<b>TOTAL TITRE 9</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	

**TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTIÉRIEURES**

Chap. 10 1 Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
10 10 Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
10 10 0 Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
<b>TITRE 10</b>	<b>TOTAL TITRE 10</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	<b>p.m.</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES PROPRES DE L'ETF</b>	<b>19,872,000</b>	<b>19,872,000</b>	<b>17,984,000</b>	<b>17,984,000</b>	<b>19,883,256</b>	<b>19,883,256</b>	

**TITRE 4 Coopération avec d'autres organisations (DÉPENSES AFFECTÉES)**

Chap. 4 1 Coopération avec d'autres institutions internationales	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 10 Coopération avec d'autres institutions internationales	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 10 0 Banque mondiale	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 11 Coopération avec d'autres institutions internationales							
4 11 0 Agence suisse pour le développement et la coopération	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
Chap. 4 2 Coopération avec d'autres agences européennes	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 20 Service de support SI2	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 20 0 Fonds liés à la participation d'autres agences européennes au service de support SI2	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 4 3 Coopération avec des institutions nationales</b>							
4 30		Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	742,150	785,611	
4 30 0		Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	742,150	785,611	
		<b>Chap. 4 4 Mise en œuvre de projets des États membres de l'UE</b>							
4 40		Projets relatifs à des accords bilatéraux entre les États membres de l'UE et des pays tiers	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 40 0		Assistance technique	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
4 40 1		"Programme italien pour les petites et moyennes entreprises en Albanie" (ISMEPA)	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
<b>TITRE 4</b>		<b>TOTAL TITRE 4</b>	p.m.		p.m.		742,150	785,611	

**TITRE 5 DÉPENSES AFFECTÉES**

Éducation et formation pour l'emploi (ETE), projet MED 2004/083-494

<b>Chap. 5 1 Ressources humaines</b>		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	424,808	524,749	
5 11	Honoraires des experts de l'UE	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	84,290	150,301	
5 11 0	Honoraires des experts de l'UE	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	84,290	150,301	
5 12	Honoraires des experts MEDA	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	59,500	79,625	
5 12 0	Honoraires des experts MEDA	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	59,500	79,625	
5 13	Soutien administratif	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	243,255	246,261	
5 13 0	Soutien administratif	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	243,255	246,261	
5 14	Mesures ad hoc	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	37,762	48,562	
5 14 0	Mesures ad hoc	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	37,762	48,562	
	<b>Chap. 5 2 Voyages et indemnités journalières</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	634,837	803,700	
5 21	Indemnités journalières	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	184,352	253,124	
5 21 1	Indemnités journalières (experts)	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	151,514	196,681	
5 21 3	Indemnités journalières (équipe de projet)	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	32,838	56,443	
5 22	Frais de voyage	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	450,486	550,576	
5 22 1	Voyage des experts UE	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	44,594	64,632	
5 22 2	Voyage des experts MEDA	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	367,796	430,735	
5 22 3	Voyage de l'équipe de projet	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	38,096	55,210	
	<b>Chap. 5 3 Autres frais/services</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	421,348	487,598	
5 31	Visibilité	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	170,580	192,300	
5 31 0	Visibilité	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	170,580	192,300	
5 32	Conférences/séminaires	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	250,769	295,298	
5 32 0	Conférences/séminaires	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	250,769	295,298	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 5 4 Activité d'acquisition (marchés publics) pour la composante 3</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>9,382</b>	<b>934,254</b>	
5 40		Activité d'acquisition (marchés publics) pour la composante 3	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	9,382	934,254	
5 40 0		Activité d'acquisition (marchés publics) pour la composante 3	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	9,382	934,254	
		<b>Chap. 5 5 Activité d'acquisition (marchés publics) pour la composante 4</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>151,610</b>	<b>771,760</b>	
5 50		Activité d'acquisition (marchés publics) pour la composante 4	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	151,610	771,760	
5 50 0		Activité d'acquisition (marchés publics) pour la composante 4	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	151,610	771,760	
		<b>Chap. 5 6 Audit financier</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>20,850</b>	<b>20,850</b>	
5 60		Audit financier	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	20,850	20,850	
5 60 0		Assistance technique	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	20,850	20,850	
		<b>Chap. 5 7 Imprévus</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>87,803</b>	<b>87,803</b>	
5 70		Imprévus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	87,803	87,803	
5 70 0		Imprévus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	87,803	87,803	
		<b>TITRE 5 TOTAL TITRE 5</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>1,750,639</b>	<b>3,630,714</b>	

**TITRE 6 CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE TEMPUS**

		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>175,242</b>	<b>616,604</b>	
	<b>Chap. 6 1 Sélection</b>					175,242	616,604	
6 10	Sélection	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	175,242	616,604	
6 10 1	Réunions d'évaluation	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	38,002	404,515	
6 10 2	Sessions d'information des experts "chefs de file"	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 10 3	PEC - évaluation technique	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	119,297	125,217	
6 10 4	IMG - évaluation technique	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	6,624	37,640	
6 10 5	MSC - évaluation académique	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	24,040	
6 10 6	MSC - évaluation technique	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	11,319	25,192	
	<b>Chap. 6 2 Gestion des contrats</b>					<b>260,205</b>	<b>380,098</b>	
6 20	Evaluation des contrats	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	260,205	380,098	
6 20 1	Évaluation du contenu des rapports	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 20 2	Évaluation financière des rapports	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	154,205	205,797	
6 20 3	Audits financiers	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	98,500	153,901	
6 20 4	Logiciel d'administration de projet	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	7,500	20,400	
	<b>Chap. 6 3 Information et publications</b>					<b>117,900</b>	<b>61,794,322</b>	
6 30	Information et publications	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	117,900	261,322	
6 30 1	Guide du candidat Tempus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 30 2	Fiche pays Tempus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 30 3	Études Tempus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	45,000	177,668	
6 30 4	Matériaux d'information et de publicité Tempus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	60,000	67,529	
6 30 5	Développement de site web	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	12,900	16,125	
6 30 6	Documentation de projet Tempus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 30 7	Rapport annuel Tempus	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 30 8	Divers	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	
6 30 9	Conférences régionales	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	

Art.	Poste	Intitulé	Avant-projet de budget 2009		Budget 2008		Budget révisé 2007		Commentaires 2009
			COM	PAY	COM	PAY	COM	PAY	
		<b>Chap. 6 4 Dépenses administratives</b>							
6 40		Dépenses administratives	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>290,010</b>	<b>410,452</b>	
6 40 1		Frais de correspondance	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	290,010	410,452	
6 40 2		Frais de traduction	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	100,500	184,702	
6 40 3		Dépôt, enregistrement, saisie des données	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	109,800	118,323	
							79,710	107,428	
		<b>Chap. 6 5 Réserve</b>					<b>26,643</b>	<b>42,971</b>	
6 50		Réserve	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	26,643	42,971	
6 50 0		Réserve	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	26,643	42,971	
<b>TITRE 6</b>		<b>TOTAL TITRE 6</b>	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>870,000</b>	<b>1,711,446</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES ASSIGNÉES DE L'ETF</b>			p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	<b>3,362,789</b>	<b>6,127,771</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES</b>			19,872,000	19,872,000	17,984,000	17,984,000	<b>23,246,045</b>	<b>26,011,027</b>	

Grade	2009		2008	
	Permanent	Temp.	Permanent	Temp.
AD 16				
AD 15				
AD 14		1		1
AD 13		3		3
AD 12		8		7
AD 11		10		13
AD 10		5		5
AD 9		12		12
AD 8		10		10
AD 7		5		3
AD 6				
AD 5				
<i>Sous-total AD</i>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>54</b>
AST 11				
AST 10		3		1
AST 9		8		8
AST 8		4		4
AST 7		7		8
AST 6		10		11
AST 5		4		10
AST 4		6		
AST 3				
AST 2				
AST 1				
<i>Sous-total AST</i>		<b>42</b>		<b>42</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>96</b>